

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Comfrot, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

M. Piquart et ses amis seront envoyés en correctionnelle pour avoir voulu substituer Esterhazy au traître Dreyfus. Les communications de dossiers d'espionnage sont écartées des conclusions du procureur de la République.

Le « Pel-Ho » apporte à M. Félix Faure une honne et un zèbre, témoignages vivants de l'amitié du négus Ménélik.

La situation à Madagascar est aussi satisfaisante que possible, et la pacification fait toujours des progrès.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de l'ancienne bande et de la somme de 60 centimes pour confection de nouvelles bandes.

Les « Froussards »

Ce régiment de Nancy semant quatre cents hommes sur le bord de la route, les autres tellement éreintés qu'il fallut leur donner plusieurs jours de repos, a fort ému l'opinion publique, car cette opinion est celle de gens qui ont été ou seront soldats.

Les officiers généraux s'en sont émus aussi, et, en attendant les résultats de l'enquête, le colonel garde les arrêts.

Pendant ce temps les journaux socialistes sont dans une joie profonde, les autres regrettent avec raison les morts inutiles.

Ne prennent-ils pas l'affaire par le mauvais côté ?

Il est certainement très triste de voir les fortes chaleurs que nous venons de subir causer la mort de quelques soldats. Mais il ne faut pas non plus s'exagérer l'importance de ces accidents. Il s'en produit toujours au moment des manœuvres, au moins en aussi grand nombre que cette année, et l'élément civil fournit à l'insolation mortelle un contingent bien plus considérable.

On a rendu un juste hommage à ce réserviste du 79<sup>e</sup>, mort dans son service, mort pour la patrie.

On n'a pas assez parlé des quatre cents autres qui ne sont pas morts, qui ne sont peut-être plus malades, mais étaient restés sur le bord du fossé, leur sac et leur fusil à côté d'eux, attendant les charrettes réquisitionnées pour les reconduire.

On n'a pas insisté non plus sur ce fait absolument unique de compagnies entières refusant d'aller plus loin, sourdes à la voix de leurs officiers, qui désarmés devant les souffrances véritables de leurs hommes, ne voulurent pas user du droit de punir.

Et, symptôme plus grave encore, on a vu le colonel resté d'abord à l'arrière-garde pour faire avancer les trainards, obligé de s'enfuir devant les murmures de ses hommes, et ramenant à la suite de son régiment un mort et quatre cents blessés. Voyez-vous ce colonel chargé de la défense de notre frontière, arriver devant l'ennemi avec les deux tiers de son régiment, avec des hommes découragés, exaspérés par la souffrance physique au point de refuser d'obéir ?

Sans connaître les résultats de l'enquête, on peut conclure a priori avec l'assurance de ne pas se tromper : si un régiment laisse quatre cents hommes en route au cours d'une marche, il y a un coupable, et c'est le colonel.

Cela veut-il dire que ce colonel soit un brutal, un méchant homme ? Pas du tout. Un incapable ? Pas davantage. On nous dit au contraire que c'est un officier très distingué. Mais à côté du brutal, de l'incapable, heureusement très rare, il existe un type d'officier, souvent intelligent, mais nuisible parfois : le « froussard ».

Dans l'argot du régiment, ce mot possède une signification toute spéciale. Il désigne l'officier poursuivi dans tous ses actes, dans tous ses grades, par le fantôme du supérieur, par la frayeur de la mauvaise note et des arrêts.

Il fait du zèle. Lieutenant ou capitaine, on le trouve toujours rôdant parmi les chambrées, retournant les paillasses, passant revue sur revue, oubliant de donner du repos à l'exercice, accablant de punitions excessives les maladroits et les malpropres, enfin se faisant craindre des hommes par une persécution inconsciente, sans parvenir à s'en faire estimer.

Si un officier supérieur se trouve affligé de ce fâcheux défaut, le mal partant de plus haut présente des inconvénients plus considérables, car il trouble l'existence de tout le régiment.

En effet, bien qu'on ait plaisanté sur cette phrase clichée, le régiment est une grande famille, parce qu'il constitue une communauté dont le colonel, étant le chef, doit être le père.

Les soldats le savent bien, et malgré leur tendance à « tirer au flanc » ils entourent d'une affection véritable le chef qui sait s'occuper d'eux, s'intéresser à leur bien-être en même temps qu'à leur instruction, chercher à former des hommes en même temps que des soldats.

De tels chefs, — et ils sont heureusement nombreux chez nous, — font de leur troupe ce qu'ils veulent : la compagnie qui sera la première au tir, le régiment qui supportera le plus vaillamment les fatigues des manœuvres, ont pour capitaine ou colonel, un officier que le soldat appelle toujours, quel que soit son âge, le « père X... ».

Sous ses ordres, les soldats marchent avec confiance, car ils savent qu'ils n'ont pas à craindre des fatigues inutiles ou excessives ; ils savent que le « Père X... » saura, quand il le faudra, user de la faculté de répondre au règlement trop brutal « les hommes sont fatigués », et le supérieur sera le premier à donner l'ordre de les faire reposer. Cela s'explique en leur langage par cet aphorisme breton : « Le Père X... n'est pas un froussard ».

Le « froussard » peut être un brillant officier, ses qualités pourront se montrer supérieures devant l'ennemi, il n'obtiendra jamais ce maximum d'effort que le soldat donnera toujours, s'il a confiance dans la sagesse et dans l'affection de son chef.

L'officier n'est pas un fonctionnaire chargé d'appliquer un règlement ; c'est un conducteur d'hommes ; il a charge d'âmes et de corps ; il doit savoir ménager et fortifier les énergies, s'il veut obtenir un jour cet « effort de l'armée française » dont un général russe déclarait que Dieu seul peut connaître la puissance.

J. des AIGUIS.

Le « Dauphiné » d'Alsace-Lorraine

La Strassburger Post publiait dans un de ses derniers numéros un article qu'elle disait avoir reçu d'un personnage très important.

On y traitait de la reprise d'un projet ancien qui avait dû être abandonné à la suite de l'attentat de Nobiling : la transformation de l'Alsace-Lorraine en une sorte de Dauphiné, apanage du prince héritier.

M. Schneegans avait pris l'initiative de cette proposition au temps où le Kronprinz était le dernier roi de Prusse Frédéric, dont le libéralisme était alors fort vanté.

Pourrait-elle aujourd'hui entrer en voie d'accroissement ? C'est difficile à croire.

Guillaume II, le seul « personnage important » de l'Empire germanique, n'a pour le moment qu'un souci : de mener à M. Krupp, d'Elisen, sa coopération à la fabrication des fusils essayés ces jours derniers pour garder ce « glacis de forteresses » qu'est l'Alsace-Lorraine, à l'estimation de Bismarck aussi bien qu'à la sienne. S'il dépense en navires, en armes et en matériel de guerre, les milliards sans compter, cela n'indique pas l'intention de conférer à l'Alsace-Lorraine l'autonomie qu'elle réclame intraitablement, qui désarmerait bien des oppositions et forcerait au silence ceux qui protestent le plus fort contre le joug pesant du maladroît vainqueur.

D'ailleurs le kronprinz actuel est un enfant à qui ne peut aller ni l'honneur ni la charge de la vice royauté d'un nouvel Etat dans l'Empire.

Le gros bonnet de la Post gouvernementale a peut-être sorti un vieux cliché pour juger de l'effet qu'il peut produire encore.

N'importe ! Il est assez symptomatique que dans les sphères allemandes, on ne s'illusionne pas — après vingt-sept ans de tentative de germanisation — sur les sentiments des Alsaciens Lorrains qu'on méconnaît parfois dans notre propre pays. On sait, dans l'entourage du statthalter, que

l'esprit français indigène roule en flots pressants sous l'écorce de l'immigration qui a seulement germiné la surface.

Voilà pourquoi on cherche des dérivatifs.

Il n'y en a pas.

L'Alsace-Lorraine n'est plus, comme l'a voulu Bismarck, qu'un glacis de forteresses. Il faut le faire plus inaccessible et rouler des Teutons et des canons en masse sur ses remparts ; il faut que des corps d'armée nombreux s'interposent entre les mains qui se cherchent sur les flancs des Vosges.

Kartal.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Vendredi 26 août. — 238<sup>e</sup> jour. Lever du soleil, 5 h. 9 ; coucher, 6 h. 53. Lune, P. Q. S. Zéphirin.

1883. — Océanie. — Terrible éruption volcanique dans l'île de Krakatoa. Une vague énorme, soulevée par l'éruption, ravage les côtes de plusieurs îles, engloutissant plus de 40.000 personnes.

Les nombreux cadavres flottant à la surface de la mer sont tellement considérables, que les équipages des navires qui se trouvaient dans ces parages eurent à la fin du monde.

LE TEMPS

Le baromètre est élevé sur les Iles Britanniques et une partie de la France, et les basses pressions de la Scandinavie s'éloignent vers l'est.

D'autre part, un tourbillon secondaire qui s'est formé sur le golfe de Gènes occasionne sur nos régions un vent du nord un peu frais, aussi la température est aujourd'hui sensiblement normale ; elle a varié entre 15° et 25° au Parc, 16° et 24° à Saint-Genis, 13° et 20° au mont Verdun.

Le temps va rester assez beau.

UNE NOUVELLE ALLIANCE A L'HORIZON

Il a été beaucoup question depuis quelques jours d'ouvertures faites par le sultan à la Grèce en vue de conclure une alliance destinée à défendre les intérêts communs des deux Etats.

On sait comment cette nouvelle importante prit naissance.

M. Raül, l'ancien président du conseil de Grèce, celui-là même qui succéda à M. Théodore Delaganni au cours de la dernière guerre, se trouvant de passage à Constantinople, fut invité par le sultan à se rendre au palais où Abdul-Hamid lui fit une réception extraordinaire.

Au cours de la conversation qui suivit le dîner, le sultan, paraît-il, livra ses pensées intimes et ses projets au ministre hellène. Il lui démontra que les intérêts de la Grèce et de la Turquie étaient identiques dans les questions orientales, que les ennemis étaient communs. Il proposa l'exemple de l'Allemagne et de l'Autriche s'unissant au lendemain de Sadova, et finalement déclara très nettement que lui, le Padischah, ferait tout à l'avance pour arriver à la conclusion de cette alliance.

M. Raül, un homme d'un habile politicien, le sultan un fin diplomate. Ils se comprennent tous deux parfaitement.

Le sultan, en cherchant à s'allier avec la Grèce, veut par ce moyen le détacher de toute alliance avec les Etats chrétiens des Balkans. La Porte sait qu'à la veille de la dernière guerre des pourparlers étaient engagés entre la Bulgarie et la Grèce d'un côté, entre la Serbie et la Grèce de l'autre, en vue de la conclusion d'une alliance contre la Turquie.

Ces pourparlers peuvent se renouer d'un jour à l'autre, et un tel danger pour la Turquie effraye à juste titre le souverain ottoman.

D'un autre côté, la Grèce, en s'entendant avec la Porte, assure le développement et le progrès matériel des cinq millions de Grecs qui vivent en Turquie sous le sultan et qui forment la puissance de l'hellénisme.

LA COMPAGNIE DE L'OUEST

La Compagnie de l'Ouest est incapable d'assurer dans de bonnes conditions le transport des marchandises qui lui sont remises. Que ferait elle en cas de guerre alors qu'elle aurait à embarquer des milliers d'hommes et de chevaux, sans compter l'armement ?

N'est-il pas permis de supposer qu'elle ne serait pas en mesure de former avec ses seules ressources les trains militaires prévus ? Et les ressources des autres compagnies, à ce moment là, ne seront pas disponibles.

A quoi sert donc le contrôle de l'Etat ? Est-ce que M. M. les contrôleurs attendent la déclaration de guerre, pour savoir si la Compagnie peut transporter les troupes ?

Nous serions heureux d'être renseignés sur ce point.

Nous voudrions bien aussi que l'on nous donnât l'assurance qu'il existe dans les dépôts désignés à cet effet le nombre de machines réglementaire pour le service de l'armée.

C'est ainsi qu'on nous informe que tel dépôt qui devrait contenir quatre machines prêtes à marcher tout de suite, des trains de mobilisation, n'en contient qu'une, — et pas toujours disponible, encore !

Il y aurait cependant lieu de songer un peu aux intérêts du pays !

Compagnies. Ils le prouvent, du reste, par les tours de force qu'ils exécutent avec de minimes outils ; mais il n'est pas de semaine où l'on n'ait à enregistrer la panne d'un train de banlieue, voire de grande ligne, par suite d'avaries à la machine.

Cela provient tout simplement de ce qu'une machine marche sans trêve ni repos ; qu'elle roule, malgré le règlement, tant qu'elle peut aller, tant qu'elle n'est pas brisée.

Les protestations des mécaniciens et des chauffeurs n'y font rien. Et il en est de même des machines remorquant les trains de marchandises.

C'est cela aussi qui est rassurant pour la mobilisation !

MARINE RUSSE

L'usage relatif à l'accroissement extraordinaire de la marine russe ordonne la construction, dans le délai de six années, de 6 cuirassés de 12.800 tx., 2 cuirassés de 12.000 tx., 1 croiseur de 7.800 tx., 5 croiseurs de 6.000 tx., 3 croiseurs de 3.000 tx., et 20 destroyers.

Constatons que l'armateur de Saint-Petersbourg s'est enfin décidé à donner quelques commandes sérieuses à l'industrie française. Jus qu'ici, en effet, nos bons amis et alliés s'adressaient à peu près exclusivement aux chantiers anglais, allemands et américains. Tout récemment encore, nous protestions contre l'attribution aux ateliers Cramp, de Philadelphie, d'une commande de plus de 50 millions qui aurait pu et dû nous revenir.

Les bâtiments suivants seront construits en France : 1 cuirassé de 12.800 tx., 1 croiseur de 7.800 tx., un croiseur de 6.000 tx., et 6 destroyers.

L'exécution du nouveau programme va entraîner l'ouverture d'un budget extraordinaire qui ne s'élèvera pas à moins de 266 millions de roubles payables en six années. Et comme, d'autre part, le budget annuel ordinaire s'élève à une quarantaine de millions de roubles, c'est une dépense d'environ 500 millions de roubles que la Russie va faire pour sa marine militaire d'ici à 1899.

Si les recettes annuelles du budget russe ne permettraient pas de satisfaire à cette énorme dépense supplémentaire, le gouvernement du tsar recourrait certainement à un nouvel emprunt, plutôt qu'à ajourner l'exécution du programme naval.

GERMANISATION

Les Prussiens n'ont pas de chance décidément dans leurs entreprises en Alsace et en Lorraine, à propos de Bismarck.

Nous avons dit comment le conseil municipal de Metz avait refusé de lever la stampe en signe de deuil, le jour de la mort de l'ex-chancelier.

A Strasbourg, maintenant, quelques chauvins allemands veulent ériger une statue à la mémoire de Bismarck. Mais les immigrés eux-mêmes ont fait valoir à ces peu délicats administrateurs du faussaire d'Emps que la souscription risquerait de demeurer vaine, étant donné l'insuccès précédent du projet de monument à Guillaume I<sup>er</sup>.

LA MORT DE BISMARCK

Le comte von Haensbrach publie une interview du docteur Schoeninger dans le « Taegliche Rundschau ».

Le matin de sa mort, Bismarck était si bien qu'il fut avec le docteur Schoeninger deux bouteilles de champagne. Il en but une troisième dans l'après-midi et dès ce moment devint grave.

La cause réelle de la mort du prince, suivant le docteur, est son renvoi en 1890. Ce fut sa condamnation à mort.

Il racontait que les vieux Romains se suicidaient quand ils quittaient le pouvoir et il regretta de ne pouvoir en faire autant.

A propos d'un incident très récent et qui a fait grand bruit, il s'écria en joignant les mains au-dessus de sa tête : « Ah ! si je pouvais entrer dans cette cochonnerie (sic) et lui dire où cela conduit, mais nous savons Schoeninger, ma trompette est trottée, elle ne donne plus de son. Je conclus que nous marchons vers les temps difficiles. »

MES CISEAUX

Calino, en voyage, est interpellé au buffet d'une gare par un de ses amis.

Tiens ! fait Calino surpris, vous m'avez reconnu, ça m'étonne.

— Pourquoi ça ? fait l'ami, stupéfait.

— Mais, parce que je voyage incognito !

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPECIAUX

Informations

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris. — Le Journal officiel publiera demain matin un mouvement judiciaire portant exclusivement sur les juges de paix.

M. Desbournes, suppléant du juge de paix de Gravelines, est nommé juge de paix à Uignes (Savoie).

L'ARMÉE ALL'EMANDE

Berlin. — La Germania déclare, à propos des quatre-vingt-trois nouveaux bataillons que veut créer le gouvernement, que le centre catholique repousse les crédits qui ne sont pas absolument nécessaires à la défense du pays.

LA CHAMPAGNE DE L'OUEST

Paris. — Par arrêté du ministre des travaux publics, M. Lecornu, ingénieur en chef des mines, a été relevé de son emploi de chef du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Ouest.

M. Lecornu, le jour de la catastrophe de Lisieux, au lieu de se rendre immédiatement sur les lieux de l'accident était resté tout simplement à prendre ses renseignements à la gare de Lisieux.

LA REINE D'ESPAGNE EN FRANCE

Ci-dessous une information dont nous laissons toute la responsabilité à notre correspondant :

Monsieur,

La reine Isabelle se trouvait à Urriage la semaine dernière. Avant-hier, lundi, elle se trouvait à la Grande-Chartreuse avec le petit roi et deux ministres espagnols. On la reçut à la porte du couvent, mais elle n'y est pas entrée.

Les religieuses chez qui logent les dames ont regretté de ne pouvoir lui offrir une chambre convenable pour une reine, mais elles ont l'intention de préparer d'ici à l'année prochaine une pièce digne des dames nobles qui passent à la Grande-Chartreuse.

Les Congrès catholiques

Le Congrès de Gréfeld

Sous l'influence de la dernière Encyclique, le Congrès des catholiques allemands prend un caractère de démonstration en faveur du pouvoir temporel.

Pour la quatrième fois depuis l'ouverture, un orateur, le député Roeren, a déclaré qu'« en dépossédant le Saint-Père de sa souveraineté territoriale, on a renversé le trône le plus ancien, le plus légitime. Le Pape est prisonnier. Il ne peut quitter le Vatican qu'au péril de sa vie. Le chef de l'Eglise est le sujet d'un souverain étranger, dont la main sacrilège a touché au patrimoine de saint Pierre. Dès lors, la souveraineté du Pape n'est plus une question italienne, mais une question universelle. Que l'Allemagne et l'Autriche s'en mêlent et elles rétabliront le Pape sur son trône. L'Italie deviendra alors, pour l'Allemagne, une alliée plus estimable, plus désirable que maintenant. »

L'empereur n'a pas répondu au télégramme chateaux que lui ont envoyés les catholiques allemands.

Le Congrès de Plaisance

Un congrès catholique se tiendra à Plaisance, le 30 août.

Le congrès envisagera les besoins actuels des travailleurs des paroisses, leurs relations avec les patrons, l'état des œuvres de charité, des œuvres économiques. Il abordera ensuite l'étude de la paroisse et touchera aux choses purement immédiates : gratuité des chaises, durée des offices, abréviation des saluts, chant en langue vulgaire.

On examinera s'il y a lieu de fonder de nouvelles écoles libres, on examinera également si les cercles catholiques d'hommes sont un bien ou un mal ; on envisagera l'utilité des religieuses par rapport à la paroisse. Puis on abordera la question délicate de l'action par la prière et par l'étude, et l'on débatera à qui reviendra cette action.

On examinera s'il y a lieu de fonder de nouvelles écoles libres, on examinera également si les cercles catholiques d'hommes sont un bien ou un mal ; on envisagera l'utilité des religieuses par rapport à la paroisse. Puis on abordera la question délicate de l'action par la prière et par l'étude, et l'on débatera à qui reviendra cette action.

Enfin, on étudiera s'il n'y a pas lieu de donner au prêtre une éducation qui le laisserait, plus qu'au séminaire, en contact avec la société.

L'Affaire Dreyfus

Examen de dossier

Paris. — Le procureur de la République a passé toute la journée d'hier à compiler le dossier qui lui avait été remis, la veille, par M. Fabre, afin de pouvoir lui remettre, ce soir ou demain, le réquisitoire définitif.

Les déclarations de M. Judet confirmées

Paris. — Le résultat de la commission rogatoire envoyée par le parquet de Paris au parquet de Toulouse, sur l'affaire Zola-Judet, est parvenu hier soir entre les mains de M. Flory, juge d'instruction.

Les déclarations du général de Lovardo sont absolument conformes à ce qu'affirmait M. Judet.

Les charges contre Piquart et Leblois

Paris. — M. le substitut Sibel et le procureur de la République M. Feuilletoy ont rédigé aujourd'hui les réquisitions dans l'affaire Leblois qui, après communication au procureur général ont été transmises à M. Fabre, juge d'instruction.

L'enquête de ce dernier magistrat portait sur les faits suivants :

1<sup>o</sup> Communication à M. Leblois du dossier d'espionnage Boulot (espion arrêté à Nancy) ;

2<sup>o</sup> Dossier des pigeons voyageurs, également communiqué par M. Piquart dans son bureau au ministère de la guerre, à son ami, l'avocat Leblois ;

3<sup>o</sup> Dossier secret contenant la fautive pièce connue sous le nom de « cette canaille de D... » toujours communiqué à M. Leblois ;

4<sup>o</sup> Enquête sur le commandant Esterhazy et sur l'auteur du bordereau, enquête tendant à substituer le commandant Esterhazy au capitaine Dreyfus dans l'affaire d'espionnage qui a eu son dénouement devant le conseil de guerre de 1894.

Pour les trois premiers points, le ministère public estime qu'il n'y a pas de complicité de M. Leblois au point de vue de la loi de 1886 attendu « qu'il n'a pas eu à en faire usage. »

Un contraire pour le quatrième point, le parquet considère que la justice civile est compétente, parce que la communication faite à Leblois du dossier Esterhazy a eu pour résultat la campagne d'agitation que l'on connaît et qu'il y a eu par conséquent abus et mauvais usage de la part de M. Leblois et que par conséquent, il y a eu complicité de la part de ce dernier.

Le commandant Esterhazy

La déposition du général de Pellieux, tout en mettant à nouveau hors de cause le commandant Esterhazy au sujet du bordereau, a été très dure, en ce qui concerne la vie privée de cet officier.

Les membres du conseil d'enquête, entrés en délibération secrète à cinq heures, ne se sont séparés qu'à huit heures.

Le plus grand secret a été naturellement gardé par eux sur l'issue de l'enquête.

Le conseil a répondu par oui ou par non sur les questions qui lui étaient posées.

Le résultat de la délibération sera transmis aujourd'hui au ministre de la guerre lequel a une haute qualité et pouvoir pour prendre une décision.

Cette décision, si nous en croyons des personnes bien informées, serait analogue à celle qui a été prise à l'égard de l'ex colonel Picquart.

LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

HISPANO-AMERICAINE

LA RÉUNION DES CORTÈS

Londres. — La reine régente a signé le décret convoquant les Cortès pour le 5 septembre.

L'objet de cette réunion est de faire autoriser le gouvernement à signer la paix sur les bases données par le protocole déjà signé.

Les principaux chefs de parti ont été appelés à Madrid et tous prendront part au débat.

Le gouvernement fera néanmoins tous ses efforts pour limiter la session à une quinzaine de séances.

On affirme que les Etats-Unis demandent seulement la cession de la ville et du port de Manille. Ils n'ont pas d'autre idée territoriale, mais ils demanderont des avantages commerciaux dans toutes les Philippines afin de faire passer entre leurs mains la plus grande partie du commerce de ces îles.

AU CONSEIL ESPAGNOL

Madrid. — Pendant le conseil de cabinet qui a eu lieu hier soir, le président a donné lecture d'un télégramme annonçant qu'un nouveau combat avec les insurgés avait eu lieu.

Les rebelles d'après cette dépêche auraient perdu plus de 500 tués ou blessés.

M. d'Almadovar a fait allusion à l'échange récent de notes diplomatiques, entre l'Espagne et l'Angleterre, et il affirmé que le gouvernement anglais ne s'était jamais plaint au sujet des nouvelles défenses autour de Gibraltar.

Le gouvernement est de plus en plus intrigué au sujet de la capitulation de Manille.

On craint que le général Godóñez n'ait pu téléphoner faute d'argent.

LA MIÈRE EN ESPAGNE

Barcelone. — La question ouvrière devient de plus en plus critique. On estime à 5.000 le nombre des ouvriers sans argent et souffrant de la faim. Dans une ville comme Barcelone, foyer de républicains et de révolte, cette situation ne laisse pas de être inquiétante.

RÉCITS DE RAPATRIÉS

Madrid. — Quelques officiers rapatriés par l'Alicante donnent des détails sur la capitulation de Santiago.

Les Américains sont entrés dans la place le 16 juillet.

Suivant ces officiers, Santiago, au moment de la redd

Un élève marin de l'escadre de l'amiral Cervera, arrivé à bord de l'Alcantara, ne peut donner aucun détail sur la bataille de Santiago, par suite de l'étourdissement dans lequel il a été plongé.

LES DOULEANCES DU GÉNÉRAL MILES

Washington. — On annonce la publication dans les journaux de New-York d'une interview qu'un journaliste aurait eue à Ponce avec le général Miles, et au cours de laquelle ce dernier se serait plaint amèrement de l'incurie du ministre de la guerre, qui l'a continuellement retardé et contrarié, tant devant Santiago que devant Porto-Rico.

Il y a évidemment une grande inimitié entre le général Miles et les généraux Alger et Corbin.

L'ANNEXION DE LA JAMAÏQUE

Un télégramme de Capetown dément qu'un courant d'opinion se soit établi dans l'île pour demander au gouvernement anglais d'autoriser l'annexion de la Jamaïque aux Etats-Unis.

LES INSURGÉS DE CUBA

New-York. — Le ministre de la guerre a reçu de longues nouvelles de Cuba.

Les insurgés dans la province de Santiago paraissent de plus en plus ne pas vouloir respecter l'armistice.

Ils ont sur plusieurs points attaqué les Espagnols. En ce moment ils les assiègent à Holguen et dans plusieurs autres villes.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTÉ

Les troupes anglo-égyptiennes sont à 56 milles de Khartoum ; l'expédition avance lentement, mais sûrement. L'artillerie embarquée à bord des transports à vapeur a remonté le fleuve. Tout est prêt pour donner le dernier coup à la puissance mahdiste.

Le général Kitchener — la presse anglaise le remarque et l'en loue — n'a rien laissé au hasard ; il ne cesse de perfectionner ses moyens de transports. Ses troupes ont trois mois de vivres et se trouvent sérieusement ralliés à leur base d'opérations.

Le sirdar compte beaucoup sur ses obus à la dynamite. La résistance des Mahdistes ne saurait être grande. Ils sont très divisés et sur les 40.000 soldats dont pouvait disposer le calife il n'y aura pas, en somme, plus d'une vingtaine de mille combattants. C'est à peu près le chiffre dont disposeront les Anglo-Egyptiens.

L'issue de la lutte ne fait donc aucun doute. Les Mahdistes devront évacuer successivement Khartoum et Omdurman et, déjà, on nous annonce qu'Omdurman servira de base aux canonnières pour une seconde expédition jusqu'à Sobat et au Bahr-el-Gazal dont il sera pris position effective.

Nouvelles de Madagascar

Marseille. — Le Pei-Ho, des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar et de Djibouti, est arrivé hier soir avec 115 passagers parmi lesquels le directeur de la Banque de la Réunion et de nombreux officiers et M. Chefnoux, directeur des chemins de fer de Djibouti, qui rapporte une lionne et un zèbre pour les offrir à M. Félix Faure de la part de Ménélik.

Le navire rapatrie une cinquantaine de militaires de diverses armes, le plupart convalescents.

Aucun incident ne s'est produit pendant la traversée.

Les correspondances particulières arrivées par le Pei-Ho appartiennent sur Madagascar les nouvelles suivantes :

La situation est toujours aussi satisfaisante que possible en dehors de quelques régions de l'ouest et du sud de l'île où l'on signale cependant de nouvelles soumissions des tribus restées hostiles.

Presque toute la région de Manitrano, complètement soulevée l'année dernière, est rentrée dans l'ordre sauf quelques bandes de pillards réfugiés dans les massifs d'où nos troupes s'occupent à les déloger.

La cargaison se composait de 1.630 sacs de café, 3.401 sacs de sucre, 600 sacs de coprah, 73 balles de peaux, 1.000 sacs de coprah, 22.910 sacs d'arachides.

Marseille. — Les journaux de Madagascar arrivés par le Pei-Ho apportent les nouvelles suivantes :

Un télégramme officiel, daté de Andovorato, 28 juillet (avertit les voyageurs et les détachements qu'ils ne pour-

ront, jusqu'à nouvel ordre, séjourner au poste d'Andavakamerano, plusieurs cas de variole ayant été constatés dans ce poste, dont trois suivis de mort.

La variole est endémique à Madagascar. De temps à autre, sous l'influence de circonstances particulières, elle devient épidémique et fait des ravages épouvantables. On l'a vue à l'oeuvre, à Tamatave, pendant la dernière guerre. On espère que des mesures sanitaires intelligemment prises circonscriront la maladie.

Les journaux ont péroré la vaccine obligatoire. C'est une mesure absolument humanitaire, vis-à-vis de la population malgache. Elle s'impose d'autant plus que, dans un pays aussi grand que Madagascar, la quarantaine sera toujours illusoire et les cordons sanitaires terrestres facilement franchis.

Le général Gallieni, estimant que la population indigène de la province de Diego-Suarez est presque exclusivement composée d'Antakaras, croit qu'il y a intérêt à placer sous une même direction les groupes de même race. C'est pourquoi il a confié la haute direction du pays habité par les Antakaras et les Sakalaves de la côte du Nord-Ouest à l'administrateur en chef de Majunga.

M. Chapotte, garde général des forêts, après deux années employées à parcourir Madagascar, du nord au sud, est sur le point de rentrer en France. M. Chapotte a reconnu, le long de son parcours, d'immenses forêts et les nombreuses et riches essences qu'elles renferment.

Une correspondance particulière, arrivée par le Pei-Ho, apporte de Madagascar les nouvelles suivantes :

Morondava, 22 juillet. — La situation est toujours aussi bonne que possible, en dehors de quelques régions de l'ouest et du sud de l'île, où l'on signale cependant de nouvelles soumissions des tribus restées hostiles.

Presque toute la région de Manitrano, qui était complètement soulevée l'année dernière, est rentrée dans l'ordre, sauf quelques bandes de pillards réfugiés dans le massif de Fajija, et d'où le commandant Ditté s'occupe à les déloger.

Le gouverneur général a ramené à Manitrano la reine sakalave Bibilasso, qu'il a rendue à ses sujets, maintenant rentrés dans le devoir.

Dans le cercle de Morondava, les Sakalaves de Ménabé, conduits par le chef Ingiranzza, tiennent toujours la campagne et ont attaqué plusieurs de nos postes. Mais une grande lassitude se montre chez eux, à la suite des pertes importantes qu'ils ont faites.

Le général Gallieni, dans un kabary tenu à Morondava, a déclaré aux Sakalaves qu'il exigerait impérieusement d'eux leur soumission à la France, la libération des esclaves, la cessation du pillage et l'ouverture de leur pays aux colons français ; mais qu'en revanche, toute liberté leur serait laissée pour le choix de leurs chefs et de leur organisation politique, et qu'on ne toucherait rien à leurs moeurs et à leur religion. Déjà toutes les peuplades de la côte ont fait leur soumission. Une grave épidémie de beribéri sévit actuellement sur les troupes négalesives.

Le gouverneur général a quitté Morondava le 24 juillet, pour continuer son voyage vers le sud. Dans tout le reste de l'île, la tranquillité est parfaite. Plusieurs lois de terrains ont été vendus à Tananarive, à Tamatave et à Majunga, et l'on commence à y élever de nouvelles constructions.

L'entreprise des transports, entre la côte et Tananarive a été mise en adjudication. Les magasins du Louvre ont été installés, à Tamatave, une succursale qui semble, jusqu'à présent, avoir le plus grand succès parmi la population européenne et indigène.

LES PÈRES INDIGNES

Reconstitution du drame de la rue d'Enghien chez le Guyon

Paris. — Ce matin à 6 heures a eu lieu la reconstitution du drame de la rue d'Enghien.

A l'heure dite, MM. Lemerle, Feuillol, Hamard, les médecins experts et les avocats des inculpés se trouvaient réunis dans le logement des époux Guyon.

Ces derniers amenés en voiture fermée étaient à leur tour introduits dans l'appartement et enfermés chacun dans une chambre distincte.

La lecture d'inculpation avant de procéder à l'interrogatoire de l'un ou des deux accusés a fait appeler un des témoins déjà entendu par lui, M. Levasseur dont l'atelier se trouve en face des fenêtres de l'appartement des époux Guyon.

Le témoin répète la déclaration faite précédemment et dit que le matin du drame il s'aperçut que les fenêtres de la chambre occupée par la petite Lucie étaient entr'ouvertes, ce qui lui parut extraordinaire, cette fenêtre étant ordinairement fermée méticuleusement.

M. Hamard ayant demandé au témoin si l'ouverture des battants lui avait

semblé suffisante pour laisser passer le corps de la petite Lucie.

M. Levasseur n'a pu donner une réponse formelle.

M. Hamard, sous-chef de la Sûreté, fait alors venir le fils d'une concubine voisine, âgé de 10 ans, pour faire une expérience demandée par le juge d'instruction.

Le corps du petit Antoine, beaucoup plus gros que celui de la petite victime, passe facilement dans l'ouverture, mené par les battants et le rebord inférieur de la fenêtre, mais le corps étant courbé en avant dans un mouvement de chute se trouve arcbouté contre les battants de la fenêtre et il est impossible que la chute puisse se produire.

C'est donc d'une autre manière que s'est déroulé le drame.

L'étude à ce sujet ne peut être poussée plus loin avec le petit Antoine, qui n'est qu'à demi rassuré par toute cette gymnastique.

Pendant ce temps, les époux Guyon étaient ramenés l'un après l'autre dans la chambre.

La femme Guyon fixe longuement une tache de sang qui éclate encore très vive sur le mur.

Elle ne répond aux questions que lui fait constamment le juge que d'une façon indirecte, se contentant de s'écrier par intervalles : « Et dire que tous les ennuis causés par cette petite ne sont pas finis ! Dieu que c'est ennuyeux ! »

Le meurtrier est ensuite introduit. Il est drapé dans son veston. Interrogé, il fait toujours la même réponse : « Je jure que je ne suis pas coupable. Je n'ai jamais maltraité mon enfant. »

Mais vos protestations ne servent à rien, lui dit le juge, vous pouvez continuer à nier, mais tout cela aura un terme. »

A 8 h. 30, la femme Guyon est reconduite dans la voiture. Son mari est retenu encore longtemps par le juge et le procureur de la République qui se transportent dans l'atelier d'emballage où se trouve, toujours couvert d'outils et de copeaux, l'établi encore ensanglanté. Les vitres brisées ont été remplacées et c'est assez difficilement que les magistrats peuvent se rendre compte de la trajectoire oblique suivie par le corps au cours de la chute.

A 10 heures, les magistrats regagnent leur voiture.

Guyon est amené à son tour. La foule, massée depuis 1 heure devant la porte, a déjà accueilli la femme Guyon par des cris de mort. Lorsque le mari apparaît, c'est une véritable tempête.

DEUX PETITS MARTYRS

Nous avons aujourd'hui encore à enregistrer l'arrestation d'une misérable femme convaincue d'avoir martyrisé ses enfants.

La mère dénutrée habitait la petite commune de Rosoy-sous-Bois, proche du Reims de Villenoble.

Ces jours derniers, M. Clément, commissaire de police, était averti par des blancs-seuses demeurant avenue de Villenoble, que leur voisine, une dame Marie Deloivre, âgée de vingt-neuf ans, martyrisait les enfants de son amant, un brave cantonnier nommé Eugène Lemarié, âgé de trente-sept ans.

Chaque jour, assisté que le cantonnier était parti à son travail, la marâtre, qui est une élève de l'industrie, s'armait d'une lanterne de cuir et, après avoir dépeuplé les pauvres garnis de leurs vêtements, les enfilait cruellement.

Le magistrat se transporta aussitôt au domicile indigne et trouva effectivement deux enfants : une fillette de onze ans, nommée Ernestine, et un petit garçon de huit ans, nommé Jean, qui, terrorisés, se blottissaient à sa vue derrière un buffet.

La fillette était simplement vêtue d'une chemise souillée de sang et qui adhérait par endroits à de nombreuses plaies vives.

Le petit garçon avait les jambes et les reins couverts d'échymoses et de déchirures sanguinolentes.

En milieu de la pièce, un fœtus à la main, se tenait la mégère, l'air menaçant.

Conduite au commissariat de police, la misérable femme tint aux magistrats des propos injurieux et, avec un cynisme dévoltant, raconta les mauvais traitements qu'elle infligeait aux pauvres enfants.

— Si ça me plaît de les battre, ajouta-t-elle, je les battrais. Et ce n'est pas vous qui m'en empêcherez !

Elle avoua que, pour cacher au père les mauvais traitements qu'elle faisait subir aux pauvres petits, elle les menaçait de châtimens terribles.

Le père mandé au commissariat de police déclara au commissaire qu'il était obligé par son travail de partir de chez lui au petit jour pour ne rentrer que très tard dans la soirée et qu'il ignorait les faits révoltants qu'on lui racontait.

Il ajouta qu'il s'expliquait d'autant moins les corrections infligées à ses enfants que ceux-ci étaient très doux et ne se plaignaient jamais.

Le commissaire, suffisamment édifié, a

envoyé au Dépôt la femme Longaré et a laissé les enfants à la garde de leur père, dont il est impossible de suspecter la bonne foi. Le brave homme a fait immédiatement appeler un médecin, qui a constaté les blessures des deux bébés et leur a donné les soins que nécessite leur état.

GUERRE & MARINE

Perte du "Bruix"

Paris. — On télégraphie de Rochefort à la Patrie (midi) :

Le Bruix court lui, que le croiseur Bruix, commandant Parfait, s'est perdu corps et biens dans l'Océan Indien.

Cette rumeur est persistante, mais elle n'est pas confirmée.

Au ministère de la marine où nous avons téléphoné, on nous a déclaré ne rien savoir de cette nouvelle.

On se souvient que le Bruix avait subi une assez grave avarie l'année dernière, lors du voyage de M. Félix Faure en Russie.

Nouvelles Diverses

Les échauffés de l'Algérie

Alger. — Une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin dans les environs d'Alger entre M. Lionne, rédacteur à l'Antiquaire, et M. Nicolas, rédacteur à la Lanterne Algérienne.

La première reprise, M. Nicolas a été atteint d'une piqûre légère au côté droit.

A la deuxième reprise, M. Nicolas a été de nouveau atteint d'une blessure pénétrante au bras droit qui a mis fin au combat.

Les adversaires ne se sont pas réconciliés sur le terrain.

Bagarre à la Bourse

Paris. — Le règlement des affaires d'acier, qui avait motivé l'intervention du commissaire de la Bourse pour dissoudre le marché de l'extérieur Espagnole, à l'issue de la clôture officielle s'est effectuée de la façon suivante : Le Parquet a déclaré que les opérations en question ne seraient pas annulées comme il avait été dit et que toutes les transactions seraient fixées au dernier cours officiel. Quant aux différences qui en résultent, elles seront l'objet d'un compte spécial qui sera établi pour chacun des intéressés. M. Roblot qui remplace le syndic des agents de change, actuellement en congé, a félicité le commissaire de la Bourse de son soin qu'il met à faire observer le règlement.

Petites Nouvelles

Paris. — Trois des ouvriers victimes de l'accident terrible qui s'est produit hier à l'aciérie Robert, 151, rue Oberkampf, ont succombé dans la soirée. L'état de plusieurs autres, très grièvement brûlés, laisse peu d'espoir.

Paris. — Le ministre du travail et de l'industrie, M. Nysens, venant de Bruxelles, est arrivé hier soir à Paris.

Londres. — La reine Victoria accompagnée de la famille royale quittera Osborne le 31 courant pour l'Écosse.

VARIÉTÉS

La Culture du riz au Tonkin

Le Tonkin réunit à l'heure actuelle pour un grand développement de la culture du riz des conditions probablement uniques au monde. A la suite d'une longue période de troubles et de piraterie, la population, désertant la zone extérieure s'est concentrée, en masse, dans la région montagneuse, en masse, vers le milieu du delta ; il s'ensuit que sur tout le pourtour et dans toutes les vallées qui remontent du delta vers la région montagneuse, on trouve de vastes étendues de rizières abandonnées qu'il est possible de remettre en culture, maintenant que nous avons rendu la sécurité au pays.

Le delta étant surpeuplé dans des proportions dont on ne saurait se faire une idée sur la base de la population, ne demande pas mieux que d'émigrer sur les terres vacantes où les facilités d'existence sont bien plus grandes.

Enfin la Chine, avec ses quatre cent millions de mangeurs de riz, offre dans le voisinage immédiat du Tonkin un marché immense où la colonie est assurée d'écouler toujours son riz, en quelque quantité qu'elle le produise.

Ainsi des centaines de milliers d'hectares de rizières à prendre ; une main-d'œuvre abondante, façonnée au travail à faire, et remarquablement docile ; un écoulement des produits assuré ; ce manque-t-il donc pour que tout cela soit mis en œuvre ? Il manque des capitaux indispensables à toute entreprise nouvelle, et c'est ici que le colon français

intervient utilement pour les indigènes et avantageusement pour lui.

Quelques-uns de nos compatriotes ayant remarqué cette situation ont eu l'idée, en effet, d'avancer des capitaux et d'essayer avec les indigènes d'un contrat de métayage en usage parmi eux.

Le métayage devait se tenter, pour deux raisons : la première, c'est que de tous les contrats agricoles c'est celui qui exige de la part du propriétaire la moindre avance de fonds, et la seconde, c'est que le métayer ayant le même stimulant à la production que le propriétaire, celui-ci n'a à surveiller que la récolte et peut s'en remettre à l'intérêt de son métayer pour le reste, chose importante dans un pays dont il est difficile de bien connaître la langue et les moeurs. Les Français s'associent donc avec les Annamites dans les conditions suivantes : Les Annamites viennent se fixer sur la propriété ; autant que possible on ne prend que des gens du même village ayant entre eux des liens de parenté ou au moins de sympathie, habitués à vivre ensemble. Le Français paie les impôts des métayers, achète les bêtes de labour, fait aux Annamites les avances nécessaires pour l'achat des instruments aratoires, si c'est indispensable, pour des achats de vivres en attendant la récolte. Ces avances sont remboursées sans intérêt après la récolte. Les Annamites, de leur côté, exécutent tous les travaux. Et le partage se fait sur ces bases : Le Français propriétaire a la moitié de la principale récolte de riz, les Annamites métayers ont l'autre moitié, plus la seconde récolte et pendant la rizière en produit une, et généralement toutes les autres récoltes secondaires qu'ils peuvent faire.

Le tout était de savoir quels bénéfices une semblable combinaison donnerait. Il paraît qu'elle en donne de très considérables. Voici des données que notre abonné considère comme certaines sur ce qui concerne et sur ce qui rapportent mille hectares de rizières ainsi mis en culture. Les comptes ont été fait par trimestres à un moment où la piastre valait 2 fr. 70.

Il n'y a rien à déboursier pour la terre. L'administration la concède gratuitement aux colons français, sous la seule obligation de la cultiver. Les dépenses s'évaluent comme ceci et pour arriver à la première récolte que dans une exploitation vigoureusement installée ont dû obtenir le vingtième mois :

Construction d'une maison d'habitation et de ses dépendances, d'un blockhaus et d'un poste de millions, le tout en briques. 6.000 p. Achat de 4000 b. mes et b. mes. 2.000 p. Achat de 200 bœufs à 12 p. pièce. 2.400 p. Salaire d'un gérant européen à 200 p. par mois, pour 10 mois. 4.000 p. Avances aux métayers à raison de 3 p. par hectare. 3.000 p. Entretien des rizières (main-cob) à 3 p. par tête et par mois. 1.500 p. Paiement des impôts dus par les métayers, dépenses diverses, imprévu. 1.100 p. 20.000 p.

Il faut donc disposer d'un capital de 20.000 piastres, autrement dit 54.000 fr., pour entreprendre la mise en culture de mille hectares de rizières en métayage avec les Annamites. Voici maintenant quel est le rendement :

La principale récolte de riz est calculée à 30 piciers par mu. Le mu équivaut à peu près à un demi-hectare et le pailleur de riz pèse environ 20 kilos. Si on convertit ces mesures annamites en mesures françaises, on a une récolte de 12 quintaux métriques à l'hectare, qui se vendent au prix moyen de 1 p. 50 le quintal. La récolte étant partagée par moitié entre les métayers et le propriétaire, le propriétaire des mille hectares recueille pour son compte 6.000 quintaux de riz qui représentent une somme de 9.000 piastres. Il est remboursé en outre de ses avances, mais il sera obligé d'en consentir de nouvelles l'année suivante. D'autre part, sur sa récolte de 9.000 piastres, il sera obligé d'en distraire 4.000 pour le salaire de son gérant et de ses millions, et pour les impôts de ses métayers pendant l'année suivante. Son gain net restera ainsi de 5.000 piastres ou 13.400 francs, soit 25 0/0 du capital qu'il a engagé.

Mais notre correspondant nous fait observer que le Tonkin est pacifié aujourd'hui.

On peut donc faire presque partout l'économie du blockhaus, du poste de millions et des millions eux-mêmes. De plus, si le colon gère lui-même, ce qu'on ne saurait trop l'engager à faire, il peut se contenter d'un auxiliaire européen à 100 piastres par mois au lieu de 200 piastres conditions, ce n'est plus 20.000 piastres qui sont nécessaires comme capital initial, 15.000 suffisent, et de 4.000 les dépenses des années suivantes peuvent être réduites à 2.000. Et alors ce n'est plus 25, c'est 50 0/0 que le colon peut espérer tirer de sa mise de fonds.

Quelle confiance convient-il d'attribuer à ces calculs ? Nous ne sommes pas étés à l'apprécier, et il va sans dire que nous ne reproduisons qu'à titre d'indica-

tion, sans nous porter en aucune façon garant de leur exactitude. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que nous avons vu plusieurs colons à aller en Tonkin et que leur enthousiasme est partagé par tous les Français de la colonie. Presque tous, et non seulement les colons proprement dits, mais les fonctionnaires, les militaires, les commerçants, les concessionnaires de terres à défricher. Deux chiffres donneront une idée du mouvement. Les demandes de terres pour toute l'année 1897 avaient porté sur 60.000 hectares de terre, et rien que pendant les deux premiers mois de 1898 elles ont atteint le même chiffre. On peut juger par là de la progression de l'engouement.

Nos FEUILLETONS

Prochainement :

LA V<sup>ME</sup> MILLIONNAIRE

PAR CH. D'HÉRICAULT

Nous offrons à nos lecteurs qui voudront se reposer des émotions violentes de COSTAL L'INDIEN et de LA MAIN SANGLANTE, un roman d'un goût exquis :

LA V<sup>ME</sup> MILLIONNAIRE

de Ch. d'Héricault

Ce roman, écrit avec un esprit qui rappelle la NEUVAINÉ de CALETTE, offre la consolante leçon d'un égoïsme qui semble d'abord impuissant, converti par l'exercice de la Charité. Sortir de soi pour se donner aux autres, c'est le chemin du Bonheur. Tel est le thème du roman, qui, nous n'en doutons pas, aura du succès auprès des lecteurs et lectrices qui, sous la trame légère de l'intrigue, s'intéressent à l'idée.

CHRONIQUE DU SPORT

COURSES DE CAVAILLON

Notre vaillante société hippique qui, voilà 59 ans, a su chaque année apporter des nouvelles et importantes améliorations à notre hippodrome, les résultats des courses de dimanche 5 et 6 juillet ont été les suivants :

1<sup>re</sup> journée (4 septembre)

1<sup>er</sup> Prix des Amateurs, au trot attelé et chez eux d'amateur et poneys, 300 fr., dont 200 fr. et la moitié des entrées au premier, 75 fr. et l'autre moitié des entrées au second, après que le 4<sup>e</sup> aura retiré la sienne, 25 fr. au 3<sup>e</sup> pour chapeau et jumens de 3 ans et au-dessus (entrée 10 fr., distance 3000 mètres).

2<sup>e</sup> Prix de Saint-Gilles, 500 fr. offerts par la Société hippique, dont 300 fr. et la moitié des entrées au 1<sup>er</sup>, 150 fr. et l'autre moitié des entrées au 2<sup>e</sup> après que le 4<sup>e</sup> aura retiré la sienne, 50 fr. au 3<sup>e</sup> pour chevaux entiers et jumens arabes, camargues et croisés entiers. Entrée 20 fr., moitié forfait. Distance 2000 mètres.

3<sup>e</sup> Prix du chemin de fer, course de haies, offerts par le Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., dont 300 fr. et la moitié des entrées au 1<sup>er</sup>, 150 fr. et l'autre moitié des entrées au 2<sup>e</sup> après que le 4<sup>e</sup> aura retiré la sienne, 50 fr. au 3<sup>e</sup> pour chevaux entiers, hongres et jumens de 3 ans et au-dessus. Entrée 20 fr., moitié forfait. Distance 2800 mètres.

4<sup>e</sup> Prix du Gouvernement, au trot monté, 500 fr. offerts par le Gouvernement de la République, dont 300 fr. et la moitié des entrées au 1<sup>er</sup>, 150 fr. et la moitié des entrées au 2<sup>e</sup> après que le 4<sup>e</sup> aura retiré la sienne, 50 fr. au 3<sup>e</sup> pour chevaux entiers, hongres et jumens de 3 ans et au-dessus. Entrée 20 fr., moitié forfait. Distance 3.500 mètres.

5<sup>e</sup> Prix de la Ville de Cavailhon, — Handicap, 800 fr., dont 500 offerts par la ville de Cavailhon et 300 par la Société hippique, — 500 francs et la moitié des entrées au 1<sup>er</sup>, 200 fr. et l'autre moitié des entrées au 2<sup>e</sup>, après que le 4<sup>e</sup> aura retiré la sienne, 50 fr. au 3<sup>e</sup> pour chevaux entiers, hongres et jumens de 3 ans et au-dessus. Entrée 20 fr., moitié forfait ; distance, 2.500 mètres environ.

Engagements jusqu'à mardi 30 août à 8 heures soir, chez M. Macéline, 3, rue Scribe, à Paris. Publication des poids le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, à midi, à Paris.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 25 août 1898

La Main sanglante

PAR HENRY GAUVAIN

IV

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis la mort mystérieuse de M. Lacédet, et aucune révélation nouvelle n'avait encore apporté à M. Bidache le moyen de pouvoir découvrir la clef de l'énigme.

Jeanne espérait toujours que le retour de M. Mérentier pourrait leur fournir quelque éclaircissement sur le rôle que jouait inconnue, cette Juana, avait pu jouer autrefois dans l'existence de son père.

Ainsi qu'elle l'avait dit à M. Bidache, elle avait écrit à l'ancien capitaine au long cours pour le presser de venir la voir dès qu'il serait à Paris.

En attendant, le désastre de la maison de banque était complet. Les exigences des créanciers, les cruelles impatiences des anciens amis de M. Lacédet avaient précipité la ruine.

L'affaire était maintenant entre les mains du syndic. Le passif s'élevait à plus de quatre-vingt mille francs et l'actif n'était que de trois cent mille francs

environ, après la réalisation des valeurs disponibles et la vente de l'hôtel et des meubles de la rue d'Offémont.

On avait refusé tout arrangement amiable et l'intervention des gens d'affaires avait augmenté les frais dans une énorme proportion.

M. Ravenau s'était retiré à la campagne, où il vivait de quelques petites rentes.

Mais l'inaction après une vie si laborieuse, le chagrin que lui avait causé la mort de son ancien patron, et le désastre de la maison de banque ne lui permettaient sans doute pas de jouir bien longtemps de sa retraite.

Quant à Jeanne, elle se désolait de cette absence de nouvelles, de ce temps d'arrêt que subissait tout à coup la découverte des assassins de son pauvre père.

Les résultats décevants qu'avait obtenus la sagacité de M. Bidache, au commencement de l'enquête, lui avaient fait espérer une prompte réussite. Et son désespoir était encore accru par certaines insinuations que l'on n'avait pu lui cacher.

Quelques uns des créanciers de son père l'accusaient d'avoir vidé le coffre-fort et de s'être approprié les valeurs qu'il contenait ! Et elle n'avait aucun moyen de repousser cette infâme accusation.

Quant à M. Bidache, il cherchait, il faisait toujours, sans trop rendre compte de détail de ses recherches. Mais sa docilité et sa patience ne l'abandonnaient pas, et lorsque Jeanne l'interrogeait, anxieuse :

— Ne vous faites pas de mal, ma chère demoiselle, disait-il de son ton tranquille, nous réussirons.

Il n'y avait pas longtemps qu'il osait appeler la jeune fille ma chère demoiselle. Elle l'y



PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M. Lejeune... Grande facilité de paiement VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT

A vendre aux Broteaux, dans de bonnes situations et en parfait état: 1. Une Maison de 22 000 fr.

TOUTES LES SEMAINES Demandez 10 CENTIMES La France Libre Illustrée 10 CENTIMES EN VENTE PARTOUT

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang.

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON Dimanche 28 août 1898 TRAIN DE PLAISIR Lyon-Saint-Genix PRIX DES PLACES

STATUES DE ST ANTOINE DE PADOUVE NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T<sup>r</sup> GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

SI VOS CHEVEUX TOMBENT LA FAUSSE CHEVEURE VÉRITABLE PETROLE HAHN

Fabrique spéciale d'Escarpins en tous genres R. LERTH CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G. A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

Neua recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

ON EMPRUNTERAIT en un ou plusieurs lots, 60,000 fr. à 3 0/0, emprunt garanti par hypothèque, l'enseignement, bur. du journal, n° 333.

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès Centre Douleurs Plaies & Blessures

GENÈVE Hôtel du Mont-Blanc Rue du Rhône, M<sup>re</sup> Vve GRAS MOYAT, recommandé au clergé & aux familles.

CEDER pour se retirer des affaires, Chapeaux, Bonneterie, Ganterie, etc. dans ville import de la couture; fact. p. paiement. Ecrite. g. Fourrier, St Etienne, 1670.

VIENT DE PARAITRE LE CHRISTIANISME SOCIAL PROPRIÉTÉ CAPITAL & TRAVAIL PAR L'ABBÉ NAUDET Directeur de la Justice Sociale

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Pèse-Liquides en tous Genres Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capuler, à rincer, à tirer, de Filtres

A vendre avenue de Saxe aux Broteaux, bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle, bien loué et de bon rapport, prix 450 000 fr. Pressé. N° 2193

A VENDRE près Lyon, proximité de gare, 17 tracts par jour, train théâtral, habitables toute l'année, 2 joies propriétés de rapport et d'agrément, vaste écurie, air pur, eau abondante et intarissable. L'one de 115 000, l'autre 35 000 francs. S'adresser à M. Gavand, 45, rue de la Charité.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles dans tout le Sud-Est de la France S'ad. CHABERT Père & Fils Commissionnaires en Immobilier à VALENCE (Drôme)

Vitraux d'Eglise NICOD & JUBIN Successeur de G. Defêtre BUREAUX ET ATELIERS 122, Rue St-Georges, 122 LYON

ORGUE A TUYAUX A VENDRE (bonne occasion) Buffet et monte parnente, 4 jeux Clavier transporteur se soulevant aux pieds. GUETTON-DARCON, R. de Guasconi, 4

Colis, Manchettes & Piastrons en LINGE MONOPOLE Fine toile avec intérieur perçonné, collant, mais qui que le blanchissage et supprimant l'usure.

NOUVEAUTÉ MUSICALE Le PIANO-DOUBLE PLEYEL est mis à la disposition de MM. les artistes et amateurs qui voudront bien favoriser d'une visite la Maison Ch. Moretton & Co

Imprimerie Universelle ADJOINTE A LA FRANCE LIBRE LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis - LYON Livre dans les vingt-quatre heures Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe LETTRES DE MARIAGE Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

BOURSE DE PARIS du 25 Août and BOURSE DE LYON du 25 août. Tables with columns for FONDS D'ÉTAT, ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.